ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pakistan

Question écrite n° 15571

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme sur la situation du Pakistan. Il désire connaître la position de la France en la matière.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme sur la politique de la France à l'égard des droits de l'homme au Pakistan. Suite à la proclamation de l'état d'urgence le 3 novembre et à l'assassinat le 27 décembre de Benazir Bhutto, nous avions formulé très clairement au gouvernement pakistanais, dans le cadre de l'Union européenne, par une déclaration adoptée le 8 novembre dernier, nos attentes en la matière, à savoir : rétablissement de la Constitution, mise en place des conditions nécessaires pour que des élections libres et régulières puissent avoir lieu, libération de l'ensemble des prisonniers politiques, notamment des membres de l'ordre judiciaire, ainsi que de Mme Asma Jahangir, rapporteur spécial des Nations unies sur la liberté de religion ou de conviction ; respect par le président de son engagement de démissionner de ses fonctions de chef de l'état-major de l'armée, recherche d'un modus vivendi avec l'opposition politique ; assouplissement des restrictions imposées aux médias. Plusieurs de ces demandes ont depuis été satisfaites : levée de l'état d'urgence, rétablissement de la Constitution, libération de certains prisonniers politiques (notamment Mme Jahangir), démission du président Musharraf de ses fonctions de chef de l'état-major de l'armée, assouplissement des restrictions imposées aux médias et tenue effective des élections le 18 février. Le ministère des affaires étrangères est très sensibilisé à la question de la défense des droits de l'homme au Pakistan. M. Iqbal Haider, secrétaire général de la ligue pakistanaise des droits de l'homme, y a été reçu en septembre dernier. La préoccupation du gouvernement français pour la situation au Pakistan s'est notamment illustrée par le voyage du ministre des affaires étrangères au début du mois de janvier.

Données clés

Auteur : M. Francis Saint-Léger
Circonscription : Lozère (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 15571
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Affaires étrangères et droits de l'homme
Ministère attributaire : Affaires étrangères et droits de l'homme

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 janvier 2008, page 649
Réponse publiée le : 8 avril 2008, page 3027